

## Réponse

à l'interpellation interpartis 20240033, Bord Pascal, PRR, Stolz Joseline, PSR, Schiess Christophe, Les Vert·e·s, « Plus de francophones parmi les cadres de l'administration : Le Conseil municipal a-t-il progressé sur le dossier ? »

L'interpellation rappelle que suite à une interpellation interpartis, le Conseil municipal considérait en 2019 cette situation comme insatisfaisante et prévoyait de prendre des mesures. En 2024, quel est le taux de francophones et quelle est l'évolution de la situation au sein de l'administration municipale :

- Quelles mesures le Conseil municipal a-t-il prises et quels processus ont été introduits afin de viser une représentation adéquate des francophones ?
- Quels sont les chiffres actuels ?
- Le Conseil municipal considère-t-il le résultat comme satisfaisant ?
- Va-t-il prendre des mesures supplémentaires ?

ad point a :

En 2019, le Conseil municipal a pris sur ce dossier différentes décisions qui ont été mises en œuvre notamment sur le terrain du recrutement, comme l'adaptation des processus et des offres d'emploi. Des règles précises ont également été édictées sur le rôle du Département du personnel dans le recrutement des cadres.

Une campagne de marketing RH ciblée sur Neuchâtel a démarré dès 2023 et se poursuit en 2024. Par ailleurs, la collaboration avec de nouveaux partenaires externes spécialisés dans l'espace francophone a été testée pour la sélection de cadres. Chaque fois que des partenaires externes interviennent directement dans les processus de recrutement, des personnes francophones sont spécifiquement recherchées. Les comités de recrutement sont toujours bilingues, du moins quand le Département du personnel est impliqué. Son équipe de conseil en ressources humaines comprend dès lors aussi bien des francophones que des germanophones.

ad point b :

Les chiffres actuels (état 01.04.2024) se présentent comme suit :

<b>Nombre de cadres au 01.04.2024</b>	<b>Total</b>	<b>D</b>	<b>%</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
Cadres du domaine « conduite »	107	71	66.4	36	33.6
<i>dont les « cadres supérieurs » selon l'OPers</i>	22	17	77	5	23
Autres cadres	129	65	50.4	64	49.6
Effectif total des cadres	<b>236</b>	<b>136</b>	<b>57.6</b>	<b>100</b>	<b>42.3</b>

ad point c :

La situation laisse encore à désirer pour ce qui est de la représentation des francophones parmi les cadres. Les chiffres des cadres moyens ou inférieurs sont réjouissants, puisque la parité est atteinte à l'heure actuelle. Quant aux cadres supérieurs, les choses avancent dans le bon sens mais la parité est beaucoup plus difficile à atteindre. Tant le faible taux de fluctuation du personnel que les tensions sur le marché du travail, notamment dans des domaines techniques spécifiques, compliquent les processus de sélection. Il est souvent difficile de trouver des candidatures satisfaisant aussi bien aux critères souhaités sur le plan technique et linguistique qu'à l'exigence d'une représentation équilibrée des femmes.

ad point d :

Les mesures déjà adoptées qui sont indiquées ci-dessus seront poursuivies. Or le bilinguisme est parfois une pierre d'achoppement pour les candidates et candidats ne venant pas de Bienne, qui voient mal comment la coexistence linguistique se vit au quotidien. Aussi le Conseil municipal a-t-il chargé le Département du personnel d'analyser ces réticences à postuler et les autres obstacles à l'obtention de la proportion souhaitée de cadres francophones, et de lui proposer des mesures supplémentaires adéquates.

Bienne, le 19 juin 2024

Au nom du Conseil municipal

Le maire :

La chancelière municipale :

Erich Fehr

Barbara Labbé

Annexe :

· Interpellation interpartis 20240033

2024 0033  
OM/GR 19.06.24

PRA

### Interpellation interpartis

#### Plus de francophones parmi les cadres de l'administration : Le Conseil Municipal a-t-il progressé sur le dossier ?

Suite à une interpellation interpartis, le Conseil Municipal considérait en 2019 cette situation insatisfaisante et prévoyait de prendre des mesures.

En 2024, qu'elle est le taux de francophones et quelle est l'évolution de la situation au sein de l'administration municipale :

- Quelles mesures le Conseil Municipal a-t-il pris et quels processus ont été introduits afin de viser une représentation adéquate des francophones ?
- Quels sont les chiffres actuels ?
- Le Conseil Municipal considère-t-il le résultat comme satisfaisant ?
- Va t'il prendre des mesures supplémentaires ?

Une représentation équitable des francophones parmi les cadres de l'administration municipale paraît une évidence.

Parti Radical Romand

Pascal Bord



Parti Socialiste Romand

~~Marie Moeschler~~

Joselike Stolz  
A. Stolz

Les Verts

Christoph Schiess



18.01.2024